

TROISIÈME PARTIE: PROGRAMMES À L'APPUI DES ÉTUDES CANADIENNES

RÔLE DU CIEC

Conseil international d'études canadiennes

ET D'AECEC/BKR

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada/AECEC,
Direction des relations internationales en matière d'éducation

I. APERÇU DES RESPONSABILITÉS RESPECTIVES

Le CIEC a pour mandat de **promouvoir les études, la recherche, l'enseignement et la publication sur le Canada dans toutes les disciplines et tous les pays, et de renforcer les liens entre ses associations membres afin de faciliter et développer ces activités.** Il regroupe 16 associations d'études canadiennes dans le monde, comptant plus de 4 000 membres, et des centres d'études canadiennes dans des pays où il n'existe pas d'association.

Le CIEC agit, entre autres activités, en qualité d'agent administratif pour certains programmes de ministères et d'agences gouvernementales, dont les **Programmes à l'appui des études canadiennes d'AECEC/BKR.** La liste de ces programmes figure à l'annexe A du présent manuel.

AECEC/BKR établit les **politiques et les affectations budgétaires** pour ces programmes et il lui appartient de **décider en dernière instance** de l'approbation ou du rejet de **chaque demande de bourse ou de subvention.** Le CIEC n'intervient que dans **l'administration et l'exécution de ces programmes.**

II. RESPONSABILITÉS DU CONSEIL INTERNATIONAL D'ÉTUDES CANADIENNES (CIEC)

En vertu d'un contrat passé avec AECEC/BKR, le CIEC est chargé:

- *d'établir avec les missions le calendrier annuel des concours;*
- *de réviser, si nécessaire, les directives concernant les programmes et les formulaires de candidature de concert avec AECEC/BKR;*